

Le CNC du Burundi menace des responsables de sites Internet

PANA, 21/06/2008 Bujumbura, Burundi - Le Conseil national de la communication (CNC) du Burundi a menacé de traduire en justice les responsables des sites Internet "qui propagent des informations dangereuses" sur le pays, a-t-on appris samedi à Bujumbura, de source officielle. Ces menaces concernent particulièrement les sites "burunditransparence.org" et "tutsi.org" dont les responsables sont des Burundais vivant en Europe et qui ne ratent pas l'occasion de vilipender le régime en place.

"Le rôle d'un bon journaliste est normalement de défendre la paix, la tolérance et la cohésion nationale", estime le CNC. Le Conseil affirme qu'il "usera de tous les moyens pour démasquer et traduire en justice les responsables des médias de la haine qui se développent sur Internet". Voici le texte intégral du communiqué :
REPUBLIQUE DU BURUNDI
CONSEIL NATIONAL DE LA COMMUNICATION
 Le conseil national de la communication demande à tous les médias du Burundi de diffuser et de relayer cette alerte contre les médias électroniques de la désolation.

Le Conseil national de la Communication appuie sur la sonnette d'alarme pour **ALERTER LES HOMMES ET LES FEMMES DES MEDIAS ET TOUS LES CONSOMMATEURS DES MEDIAS** que certains sites Internet violent, non seulement la loi sur la presse au Burundi mais aussi le premier article du Code de déontologie de la presse burundaise qui indique que « le journaliste doit défendre les valeurs universelles d'humanité, en particulier la paix, la tolérance, la démocratie, les droits de l'homme, le progrès social, la cohésion nationale dans le respect de la dignité de chaque citoyen ».

À

Rappelons que la loi régissant la Presse au Burundi s'applique à toute publication y compris sur Internet. Dans sa mission constitutionnelle de promouvoir la liberté d'expression dans le respect de la loi, le CNC usera de tous les moyens nécessaires pour démasquer et faire poursuivre en justice les propriétaires et les animateurs de certains médias de la haine qui se développent sur Internet. On pourrait citer deux sites Internet : burunditransparence et tutsi.org qui produisent des tracts sur Internet.

À

Nous encourageons les médias Burundais à promouvoir la consolidation de la paix en reportant plus souvent sur les dividendes de la paix comme les centaines de nouvelles écoles construites au Burundi, le succès des soins de santé infantiles et maternelles, la construction des routes, la sécurité qui s'améliore de plus en plus dans le pays, etc.

À

Nous prenons cette occasion pour féliciter le travail superbe réalisé par l'Observatoire de la Presse Burundaise (l'OPB) dans son rapport du mois de Mai 2008. Nous recommandons à chaque organe de presse, chaque radio, chaque télévision, chaque journal, d'organiser des réunions internes pour lire et prioriser le rapport de l'OPB. Beaucoup d'erreurs professionnelles ont été relevées dans ce rapport et il peut servir de base pour l'amélioration de la pratique de journaliste au Burundi. Je vous remercie.

À

Le Président du Conseil National de la Communication

À

Vestine NAHIMANA À